



## CHARLES DE GAULLE (1890-1970)

**3 juin 1944 - 20 janvier 1946**

Né le 22 novembre 1890 à Lille, il entre à Saint-Cyr en 1910. Capitaine dans le secteur de Verdun en 1916, fait prisonnier, il termine la guerre à Ingolstadt.

Sa carrière reprend son cours : breveté d'état-major, conférencier à l'École supérieure de guerre, il s'affirme, par son livre *Vers l'armée de métier* (1934), comme le défenseur passionné de l'armée blindée.

En septembre 1939, il commande les chars de la Vème armée et, en mai 1940, la 4<sup>ème</sup> division cuirassée. Général de brigade le 28 mai, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre du 6 au 16 juin 1940, il refuse l'armistice et gagne Londres le 17 juin.



Il souhaite maintenir la France dans la guerre. Il lance, le 18 juin, son « appel historique » et se proclame chef des « Français libres ». Mais la tragédie de Mers el-Kébir a des conséquences funestes.

Certes, le Tchad, le Cameroun, la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie se rallient à la France libre, mais, à Dakar, de Gaulle essuie un échec. Le 27 octobre 1940, il dénie toute légitimité au gouvernement de Vichy et crée un « Conseil de défense de l'Empire » chargé de gérer les intérêts français.

Le 24 septembre 1941 ce conseil se transforme en « Comité national français » dont il reste le président reconnu par tous les gouvernements alliés. Mais, le 8 novembre 1942, le débarquement en Afrique du Nord donne un pouvoir inattendu à Darlan (assassiné le 24 décembre), puis à Giraud, soutenu par les Américains.

Le 30 mai 1943 de Gaulle arrive à Alger. Une entrevue organisée entre lui et Giraud aboutit à la création du Comité français de libération nationale le 3 juin 1943.

Le 2 octobre, ayant éliminé Giraud, de Gaulle a retrouvé un pouvoir sans partage.

Le 3 novembre 1943 s'ouvre l'Assemblée consultative provisoire.

Le 3 juin 1944, le gouvernement provisoire de la République française prend la place du Comité français de libération. L'autorité du général est désormais reconnue par tous les territoires coloniaux, sauf l'Indochine, et par tous les mouvements de résistance.

L'accueil que lui réserve la France libérée en août-septembre 1944 est un extraordinaire plébiscite qui fait disparaître les réserves des dirigeants américains à son égard.

Le 6 septembre 1944, un gouvernement provisoire est formé, présidé par de Gaulle. Il durera jusqu'au 21 octobre 1945, date du référendum sur l'Assemblée constituante, qui, le 13 novembre, confirme de Gaulle dans ses fonctions.

Mais la mise en place des institutions de la IVème République se heurte aux querelles des partis. Découragé par l'instabilité prévisible du régime qui s'instaure, le général de Gaulle démissionne le 20 janvier 1946.

<http://www.alex-bernardini.fr/histoire/General-Charles-De-Gaulle.php>